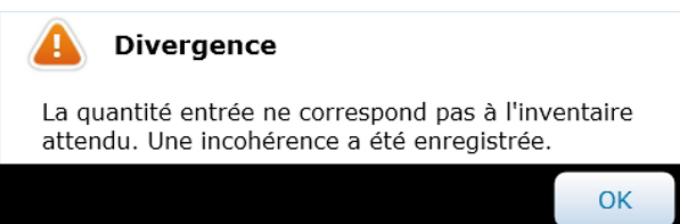


Procédure en cas de divergence dans le comptage inventaire de stupéfiants

1.	<p>Le message et la pastille d'information ci-dessous apparaissent lorsqu'un comptage inventaire de stupéfiant diffère avec la valeur en mémoire dans l'APS BD Pyxis™ :</p> 
2.	<p>Appuyer sur « Divergences » situé dans le menu « Plus » de la barre inférieure de l'écran.</p> 
3.	<p>Sélectionner la divergence à analyser et appuyer sur l'icône « Accepter » dans le coin inférieur à droite de l'écran.</p>
4.	<p>Analyser la liste des transactions qui ont mené à cette divergence et convoquer si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• La personne qui a trouvé la divergence,• La personne qui a manipulé le médicament avant la divergence.
5.	<p>Appuyer sur « Quantité » afin de procéder à un comptage de l'emplacement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Effectuer le comptage et introduire le compte,• Valider deux fois le nouveau compte afin de confirmer le nouveau stock,• Appuyer sur l'icône « Accepter » ou refermer l'emplacement.
6.	<p>Appuyer sur « Résoudre » :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner une des explications proposées ou rédiger votre propre explication, si nécessaire :<ul style="list-style-type: none">◦ Consulter les données du serveur ARMES1 pour compléter les détails,◦ Solliciter pha.aps@chuv.ch si vous souhaitez une analyse approfondie.• Appuyer sur l'icône « Accepter ».
7.	<p>Un ticket décrivant la résolution de la divergence s'imprime :</p> <ul style="list-style-type: none">• Il n'est pas nécessaire de conserver le ticket imprimé.



La pastille de divergence disparaît uniquement lorsque toutes les divergences sont traitées.